



**Fédération Francophone de Country Dance et Line Dance**  
Agrément « Jeunesse et Education Populaire »  
BP 30124 - 36104 Issoudun cedex  
Tél : 05 54 49 14 88 – mail : [contact@ffcl.com](mailto:contact@ffcl.com)

**CONVENTION DE PARTENARIAT  
FFCLD / ASSOCIATION**

**pour l'organisation**

**d'une FORMATION « 1 JOUR 1 STYLE »**



**1-Objectif de la formation** : Les formations 1 JOUR 1 STYLE de la FFCLD sont avant tout destinés à amener les animateurs – ou ceux qui souhaitent le devenir – à se former auprès de chorégraphes de renom, afin d’améliorer leur style et mieux maîtriser les principes de base des différents style pratiqués en danse Country et Line Dance.

Ces formations de sept heures par journée sont proposées à nos adhérents à un tarif très avantageux qui reflète le désir de la FFCLD de voir ses animateurs progresser afin qu’ils puissent offrir à leurs élèves des cours de qualité.

Les danseurs non licenciés FFCLD sont les bienvenus à ces stages (tarif extérieur).

Une attestation est remise à chacun des participants (aux sept heures du stage technique complet **uniquement**). Ces heures de stage pourront être prises en compte dans les conditions d’obtention du Brevet Fédéral d’Instructeur en Danse Country et Line Dance.

**2-But du partenariat** : Celui-ci permet d’organiser un projet commun FFCLD/club + région afin de faire bénéficier les danseurs de la venue d’un chorégraphe de renommée nationale voire internationale, ceci dans un cadre local. L’engagement financier de la FFCLD est accompagné de l’engagement « organisation » du club d’accueil.

**3-Conditions de base** : le club doit être à jour de ses déclarations et de ses cotisations au moment de la demande et de l’acceptation du partenariat « 1 Jour 1 Style ». Toutefois, si celui-ci ne peut s’acquiescer de cette condition, du fait d’un problème technique, organisationnel, un chèque de caution de 500€, non encaissable jusqu’à une semaine après la clôture de la gestion de la manifestation (voir point 6) sera demandé

#### **4-Horaires**

*La durée de cette formation est de 7h00 – impérativement, les horaires peuvent être adaptés en fonction de vos impératifs de soirée, balance, etc... mais les durées doivent être maintenues.*

##### **Stage technique**

Samedi ou Dimanche: 9h – 17h30. Un style de danse est abordé, sous tous ses aspects : Historique, Reconnaissance musicale, technique des pas de bases, pratique à travers l’enseignement de 2 ou 3 chorégraphies, pédagogie.

Une attestation de stage est délivrée aux personnes **ayant participé à l'ensemble de la formation** soit 7 heures de stage sur la journée.

#### **5-Tarifs :**

##### **La formation :**

Licencié FFCLD : La journée : 25 € / - Non licencié FFCLD : 35€ la journée

Toute personne n’ayant pas acquitté son règlement avant le démarrage ne pourra accéder aux stages.

## 6-Organisation : Fonctionnement et engagements

### **Le club d'accueil s'engage :**

- . à nommer un responsable de la gestion (ou coordinateur 1 jour 1 Style dans le club). C'est l'interlocuteur vis-à-vis de la FFCLD pour la préparation et le suivi de cette manifestation.
- . le club d'accueil ne peut interférer dans l'organisation du stage (choix et sélection des inscriptions, tarifications spéciales, modifications conséquentes du planning, ...)

### **. Le club s'engage :**

- . à mettre à disposition une sonorisation adéquate pour le déroulement des stages (y compris microphone sans fil)
- . Fournir à ses frais une salle adaptée à l'événement.
- .Faciliter l'accueil des stagiaires et du (de la) chorégraphe, c'est-à-dire : Proposer une liste d'hôtels, organiser les repas du midi (sur place si possible), fournir des boissons sur place (pour les stagiaires et chorégraphe) (payantes ou non payantes). Fournir un plan d'accès, etc...
- .à promouvoir le stage
- .à faire apparaître l'image de la FFCLD en tant que partenaire coorganisateur

### **Engagement de la FFCLD :**

- La FFCLD choisit le chorégraphe pour effectuer la prestation. Cependant, si le club souhaite recevoir un chorégraphe de son choix, l'option de ce choix par le club pourra être tarifée sur devis avec un minimum de 360€ ttc à la charge du club.
- La FFCLD prend en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de repas du (de la) chorégraphe pendant la durée de la journée. Le club (ou tout danseur) ne peut pas bénéficier d'une prestation particulière durant le séjour du chorégraphe sans l'accord de la FFCLD.

**Obligations :** Le club d'accueil **encaisse l'intégralité des règlements** (formation, repas, soirée), puis reverse la somme correspondant aux règlements de la formation à la FFCLD.

Le coordinateur de la formation au sein du club d'accueil établit la liste des participants **qui doit être fournie impérativement avant le démarrage de la formation à un responsable représentant la FFCLD ou à défaut au secrétariat de la FFCLD.** Le nombre de stagiaires **est limité à 25 maxi pour la formation.**

L'organisation d'événements annexes (bal, soirée, concert...) est laissée au libre choix du club d'accueil, qui gère totalement ces événements, tout en respectant les horaires et durées de la formation 1 Jour 1 Style.

*Clause pour la caution : en cas de non-respect de ce partenariat, le(s) chèque(s) de caution sont encaissés dans les 8 jours qui suivent l'évènement*

***En cas d'annulation (la causalité sera analysée afin de ne pas pénaliser du fait d'une cause « extérieure ») du fait :***

***. du club :*** celui-ci dédommagera la FFCLD des frais engagés pour la venue du chorégraphe (frais d'intervention, déplacements, repas...)

***. de la FFCLD :*** celle-ci dédommagera le club des frais engagés pour l'organisation du stage (frais de location de salle et location de sonorisation éventuelle). Tous autres types de frais sont exclus.

## **7-Promotion de l'évènement :**

La FFCLD met en place un visuel de communication sur son site internet. Toutefois, si le club souhaite compléter cet évènement par une autre forme de communication, les frais complémentaires seront à sa charge.

Le club d'accueil s'engage à promouvoir localement cette action. S'il gère un site internet, doivent apparaître :

- Les liens vers le site de la FFCLD + liens pour les inscriptions
- Le logo de la FFCLD

En cas de « publicité » (affiches, flyers, ...) le logo de la FFCLD doit apparaître.

## **8- ENGAGEMENT**

Je soussigné, ....., président du club ..... m'engage à appliquer et à respecter les conditions citées dans le contrat de partenariat avec la FFCLD pour la mise en place et l'organisation d'une formation « 1 Jour 1 Style » et à fournir toutes les indications demandées dans le bulletin d'inscription..

Fait à ..... le .....

Le président (Nom/Prénom) .....

Le représentant de la FFCLD (Nom/Prénom) .....

N° chèque de caution :

Banque :

**DOSSIER A RETOURNER PAR MAIL OU PAR LA POSTE AU SECRETARIAT DE LA FFCLD, ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE CAUTION**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**POUR LA MISE EN PLACE D'UN STAGE « 1 Jour 1 Style »**

Stage du .....à ..... avec .....

**Questionnaire à remplir et à renvoyer par e-mail à : [contact@ffcd.com](mailto:contact@ffcd.com)**

Nom du club d'accueil : .....

Nom du président : .....

Nom de la personne à contacter pour l'organisation : .....

Adresse site Internet du club : .....

Adresse de la page "Programme" sur le site (si elle existe) .....

Téléchargement de documentation (lien) : .....

Adresse e-mail (contact pour organisation) : .....

Téléphone (contact pour organisation) : .....

**Infos qui seront publiées sur le formulaire de réservation :**

Prénom Nom de la personne à contacter pour infos : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone : .....

Ordre à indiquer sur les chèques de règlement : .....

Adresse d'envoi des chèques de règlement : .....

Adresse du lieu du stage : .....

.....

Tarif des repas (samedi et dimanche midi) : .....

Descriptif des repas (plateau-repas, buffet, chaud, froid..., à qui s'adresser, ...) : .....

.....

Divers : Parking, hôtels, description de la salle (parquet, superficie, etc.)

.....

**Soirée** : .....

**Bal country** : .....

**Contact** : .....